

SECTEUR INGENIERIE
BUREAU D'ETUDES

Groupe BETOM

« Il nous fallait embaucher, former à notre culture d'entreprise, conserver nos savoirs et fidéliser ces nouveaux collaborateurs. Spontanément le tutorat s'est imposé à nous ».

Camille COQUET
Assistante RH. Groupe BETOM



Les tuteurs accompagnent les jeunes pousses vers l'autonomie

Fiche d'identité :

- Groupe BETOM
- <http://www.groupebetom.fr/>
- 300 collaborateurs en France
- Conseil et assistance aux métiers du bâtiment (de la conception à la construction d'ouvrages)
- Implication environnementale (HQE, ...)

En 2009, le groupe BETOM a dû faire face à des problématiques RH variées telles que la pénurie de candidats au poste de chef de projet, le départ en retraite de plusieurs collaborateurs essentiels pour l'entreprise, ou le besoin de renfort urgent pour les ingénieurs expérimentés. Pour y répondre, le groupe a parié sur le contrat de professionnalisation et sur les binômes jeunes pousses / tuteur. Camille Coquet nous raconte ce qui a fait le succès de cette démarche.

Contexte

En 2009, Camille COQUET, Assistante RH du Groupe BETOM, a dû faire face à 3 problématiques :

- Faire face à la pénurie de candidats au poste de chargé de projet ingénierie,
- Apporter un renfort immédiat à des chefs de projet expérimentés,
- Comblent le « vide » laissé par des départs en retraites.

Un point commun : conserver et transmettre les savoirs du Groupe. « Les départs en retraite ont laissé un vide. Il fallait embaucher, mais surtout former à notre culture d'entreprise et fidéliser les nouveaux collaborateurs pour qu'ils s'installent dans le long terme avec nous. Spontanément le tutorat pour la transmission et le contrat de

Démarche

Des règles établies d'entrée de jeu

Dès le premier entretien d'embauche, la démarche du Groupe BETOM est clairement expliquée. Il y a un engagement moral avec les candidats en contrat de professionnalisation. Le groupe souhaite accompagner ces jeunes professionnels, et pour cela il met en place des binômes avec tuteur. Mais l'objectif est qu'à la fin de leur contrat de professionnalisation, ces jeunes puissent être embauchés. Le tutorat est un moyen de transmettre les savoirs techniques, mais aussi la culture d'entreprise. Il y a une volonté de fidélisation et cela marche, puisque quasiment tous restent après leur contrat.

Le tuteur, véritable tremplin vers l'autonomie

Le fonctionnement des binômes c'est mis en place de façon assez naturelle et spontanée, sans véritable accompagnement de formation. Les ingénieurs expérimentés ont rapidement pris sous leurs ailes les jeunes collaborateurs enthousiastes et en soif d'apprendre. Les prises d'envols ont été assez rapides puisque certains ont fait le grand saut moins de 6 mois après leur arrivée. Ainsi, après avoir accompagné son tuteur sur tous les chantiers, un jeune collaborateur a rapidement gagné en autonomie et gère désormais seul certains projets. Son tuteur reste en accompagnement, mais l'oiseau a bien quitté le nid. La transmission des savoirs s'est fait naturellement et de façon efficiente.

Le succès en interne des fonctions tutorales

Le groupe BETOM a commencé avec un binôme contrat de professionnalisation / tuteur, en renfort ponctuel. Mais il y a eu un effet « boule de neige », puisqu'aujourd'hui, 1 an après le début de la démarche, quasiment chaque service du groupe a son binôme. Camille COQUET, Assistante RH du groupe, explique ce succès par l'effet d'exemple. La réussite du premier binôme a donné envie au reste de l'interne. Par ailleurs, il y avait une véritable attente en matière de transmission des savoirs.

Les clefs de la réussite

Quand on demande à Camille COQUET ce qui fait selon elle la réussite de cette démarche au sein du Groupe BETOM, elle évoque les 2 principes fondateurs du groupe : la transmission des savoirs et la dimension humaine et spontanée. Il s'agit avant tout de conserver la dimension humaine dans la collaboration des salariés. Toute la démarche repose sur le partage et l'échange.

L'apport du FAFIEC

Il y a avec l'OPCA FAFIEC une relation de confiance et de proximité. L'OPCA FAFIEC est d'abord un accompagnateur financier dans le cadre des contrats de professionnalisation mis en place par le Groupe. Mais ce qui ressort c'est avant tout une relation gagnant - gagnant. Le Groupe BETOM a ainsi participé à des comités de pilotage pour la création de programmes de formation sur mesure. Il y a un véritable échange avec l'équipe de l'antenne Ile de France Métiers de l'ingénierie.

« Les binômes tuteurs - jeunes collaborateurs se sont mis en place naturellement. Les uns ont soif d'apprendre, les autres sont ravis de pouvoir les aider à mettre le pied à l'étrier ».

Camille COQUET
Assistante RH, Groupe
BETOM



FAFIEC
56-60 rue de la Glacière
75640 Paris cedex 13
Tél : **0 811 02 11 12**
(N° AZUR, prix d'un appel local)
Fax : 01 77 45 96 50